

Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le deuxième jour de Mai courant, et à chacun de vous—

SALUT :

## P R O C L A M A T I O N .

Proclamation  
du 28 Avril,  
continuant le  
Parlement au  
12 Juin sui-  
vant.

**A**T T E N D U que le quinzième jour de Mars dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial, au deuxième jour de Mai, maintenant prochain, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligés de comparaître : Maintenant, sachez, que pour diverses causes et considérations et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes à chacun de vous, de nous rencontrer, Lundi, le douzième jour de Juin prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Théophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amerique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre Province du *Canada*, ce vingt-huitième jour d'Avril, l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande*, Protectrice de la  
*Foi, &c. &c. &c.*

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement de notre dite Province qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le douzième jour de Juin courant, et à chacun de vous—

SALUT

## P R O C L A M A T I O N .

**A**T T E N D U que le vingt-huitième jour d'Avril dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au douzième jour de Juin courant, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligés de comparaître : Maintenant, sachez, que pour diverses causes et considérations, et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes, à chacun de vous, de nous rencontrer, Samedi, le vingt-deuxième jour de Juillet prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

Proclamation  
du 10 Juin,  
continuant le  
Parlement au  
22 Juillet sui-  
vant.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Théophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amerique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.